



**AVIS PUBLIC**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE 30 AOÛT 2017 SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-07-392, 2017-07-393, 2017-07-394 ET 2017-07-395**

**Aux personnes susceptibles d'être intéressées par les projets de règlement ci-dessus mentionnés concernant les dispositions relatives à la renaturalisation de la bande riveraine, avis public est donné de ce qui suit :**

**1. Adoption des projets de règlements**

Lors de la séance du Conseil municipal tenue le 7 août 2017, le conseil a adopté, par résolution, les projets de règlements suivants :

- *Règlement numéro 2017-07-392 modifiant le règlement numéro 2007.07.296 intitulé PLAN D'URBANISME, afin d'assurer la concordance au règlement 08-0616 modifiant le schéma d'aménagement et de développement, visant à rendre effective les dispositions relatives à la renaturalisation de la bande riveraine;*
- *Règlement numéro 2017-07-393 modifiant le règlement numéro 2007.07.291 intitulé ZONAGE, afin d'assurer la concordance au règlement 08-0616 modifiant le schéma d'aménagement et de développement, visant à rendre effective les dispositions relatives à la renaturalisation de la bande riveraine;*
- *Règlement numéro 2017-07-394 modifiant le règlement numéro 2007.07.292 intitulé LOTISSEMENT, afin d'assurer la concordance au règlement 08-0616 modifiant le schéma d'aménagement et de développement, visant à rendre effective les dispositions relatives à la renaturalisation de la bande riveraine;*
- *Règlement numéro 2017-07-395 modifiant le règlement numéro 2007.07.293 intitulé CONSTRUCTION, afin d'assurer la concordance au règlement 08-0616 modifiant le schéma d'aménagement et de développement, visant à rendre effective les dispositions relatives à la renaturalisation de la bande riveraine;*

**2. Assemblée publique de consultation**

Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation aura lieu **le 30 août 2017, 18h, à la salle du conseil municipal située au 185, rue Principale, à Sainte-Sabine**. Au cours de l'assemblée publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

**3. Objet du projet de règlement**

Les projets de règlements numéro 2017-07-392, 2017-07-393, 2017-07-394 et 2017-07-395 ont pour objet d'assurer la concordance à une modification du schéma d'aménagement et de développement visant à rendre effective les dispositions réglementaires relatives à la renaturalisation de la bande riveraine. Cette modification s'inscrit dans la continuité du règlement 02-0315 modifiant le schéma, entré en vigueur le 26 novembre 2015, qui visait à instaurer un cadre réglementaire relatif à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion.

**4. Zones concernées**

L'ensemble du territoire municipal est concerné.

**5. Consultation du projet de règlement**

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 185, rue Principale à Sainte-Sabine, durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Sainte-Sabine, ce 8 août 2017.

Chantal St-Germain  
Directrice générale, secrétaire-trésorière